

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 AOUT 2019

Date de la convocation :

22 août 2019

Nombre de conseillers :

- en exercice : 9

- présents : 7

- votants : 7

L'an deux mil dix-neuf, le 27 août à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LAURENT, Mme PLANCHENAUT, M. POCHE

Etai(en)t excusé(e)(s) : M. MALTAVERNE, M. LARDEUX

Secrétaire de séance : M. GUINEHEUX

D2019-26 : Attribution du marché - Aménagement de sécurité en traversé d'agglomération

Mme le Maire informe le conseil municipal que 2 offres ont été reçues dans le cadre de la consultation relative à l'Aménagement de sécurité en traversé d'agglomération. Le montant des travaux avait été estimé à 500 000 €HT

Après analyse des offres par le maître d'œuvre, il est proposé de retenir l'entreprise suivante :

Lot 1: PIGEON TP Loire Anjou – 459 330.97 € HT

Le conseil municipal est invité à :

- ⇒ **RETENIR** l'entreprise dans les conditions définies ci-dessus
- ⇒ **AUTORISER** le Maire, ou l'Adjoint en cas d'empêchement, à signer les pièces du marché et toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 29 août 2019
GAUME Marie-Jo., Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20190827-D2019-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/08/2019